

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de l'Education et de l'Enfance

Enseignement

REF : DEEENS2010010

Signataire : CP/SS/MG

OBJET : Agenda 21 Scolaire convention avec la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, la coopactives vexin oise - DiverScités, les petits débrouillards, la ville d'Aubervilliers et l'Etat - Inspection académique.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Considérant que "Les petits Débrouillards Ile de France" est une association intervenant dans les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, à travers notamment des actions en direction des enfants des écoles,

Considérant que la mise en place de l'Agenda 21 scolaire se fera à l'école Firmin Gémier.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de convention relative à la mise ne place de l'agenda 21 scolaire. d'une subvention de 2000 € à l'association "Les Petits Débrouillards Ile de France" en 2010.

AUTORISE le Maire à signer ce projet au nom de la Commune avec la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, la coopactives vexin oise - DiverScités, les petits débrouillards et l'Etat - Inspection académique, tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

DIT que l'association et la coopérative se verront chacune attribuer une subvention de 2000€.

DIT que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal sur les imputations suivantes :

Service	Chapitre	Article	Fonction	Code action
303	65	6574	212	DEBROUIL

Pour le Maire

L'adjoint délégué